

Réforme des chocs des savoirs : le SNES-FSU contre

Qui dit rentrée scolaire, dit commentaires des syndicats. Encore plus en cette année 2024, placée sous le signe du flou artistique du côté du ministère de l'Éducation nationale. « **Parce que nous naviguons à vue avec une ministre démissionnaire qui fait comme si de rien n'était et qui applique les réformes, notamment celle du choc des savoirs. Nous avons besoin de clarification, et vite** », lance, d'emblée, Pascal Roger, co-secrétaire départemental du SNES-FSU.

Ce lundi 2 septembre, à la maison des syndicats située à Cherbourg-en-Cotentin, c'est ainsi l'occasion de rappeler leur farouche opposition à cette réforme « **très stigmatisante et très inefficace** ».

Et d'assurer que, « **grâce à des combats de collègues** », elle ne sera pas appliquée partout de la même façon. « **Le flou nous bénéficie**, poursuit Pascal Roger. **Par exemple, certains établissements vont créer des groupes. Mais pas de niveaux. Ils seront hétérogènes. Ce qui va constituer un problème aussi si tout le monde n'est pas à la même enseigne.** »

L'homme estime ensuite, sans vouloir stigmatiser ses collègues, qu'environ vingt établissements scolaires l'appliqueront à la lettre. Contre une trentaine, de manière disparate. Et donne rendez-vous fin septembre pour un premier bilan.



Martine Quesnel, secrétaire départementale de la FSU, et Pascal Roger, co-secrétaire du SNES-FSU dans la Manche, ce lundi 2 septembre. Ouest-France